

AUGMENTATIONS

ET IMPOSTURE DU SÉCUR !

LES DETAILS SE CACHENT-ILS DU CÔTÉ OBSCUR DU SÉCUR ?



Le lundi 12 avril, le gouvernement se positionne en direction du marketing claironne en parfaite harmonie avec les signataires complaisants des injustices du Ségur qui jouent la même partition que « les hospitaliers » vont voir leur salaire augmentés. Vous ne remarquez pas qu'à chaque fois que la révolte gronde, on nous claque quelques euros pour nous taire pour nous diviser pour nous désolidariser ? Nous nous souviendrons de la prime COVID « Les hospitaliers à 500, 1000 et 1500 balles ! ». **Vous voyez un changement de vos conditions de travail depuis les applaudissements, la prime COVID et le CTI de 183 euros? Euh non !** Derrière les belles annonces du Ségur se cachent des contreparties que les syndicats signataires ne vous dirons pas: flexibilité du temps légalisé, fin de la prime de service, intéressement collectif qui finira par être articulé par une prime au mérite, l'asservissement par l'encadrement soldat aux ordres « mon seigneur le directeur ! » Ne le sentez-vous pas venir ?

CE QUE NOUS SAVONS

L'AUGMENTATION NE CONCERNERA PAS :

- ⇒ **LES PERSONNELS ADMINISTRATIFS**
- ⇒ **LES PERSONNELS OUVRIERS**
- ⇒ **LES PERSONNELS CONTRACTUELS**
- ⇒ **LES AGENTS DE SERVICES HOSPITALIERS**

(Déjà oubliés pour le doublement des rations d'avancement de grade !!) qui pourront remercier les syndicats qui ont signé l'accord du Ségur qui ne vous considèrent pas comme des hospitaliers. Quand ils viendront les voir avec des tracts qui vendent du rêve..... Mais pas pour eux !

Cette augmentation de salaire interviendrait au 1^{er} octobre 2021

15 000 emplois qui n'ont déjà pas été créée pendant la crise. Aucune garantie qu'ils le soient un jour.

Création de 4000 lits (en 2020 : 3400 lits ont été supprimés)

Donc prudence, dans le Ségur « le diable se cache dans le détail ! »



CGT SANTÉ ACTION SOCIALE 56

Tél : 06.45.52.60.30

Mail : usdcgt56@gmail.com



Pour l'instant cette information relève d'un effet d'annonce

Parce qu'on ne sait encore rien des échelons intermédiaires : quels indices par échelons ? Quelles durées d'échelons ? Quel nombre d'échelons par grille ? Comme à son habitude, le gouvernement communique sur les bornages indiciaires mais pas sur un éventuel allongement de carrière (souvenons-nous du PPCR, du droit d'option des infirmiers, ...) !

Parce qu'on ne sait rien des modalités de reclassement sur les nouvelles grilles !!

A chaque fois qu'il y a un reclassement, des collègues se retrouvent lésés car ils y perdent de l'ancienneté (rappelons-nous ici aussi du PPCR !)

Nous revendiquons toujours :

- ✓ L'augmentation de salaire pour tous de 300 euros,
- ✓ Création d'un 13^{ème} mois pour tous,
- ✓ Refonte des grilles de salaire indiciaire pour répondre à une reconnaissance aux spécificités des métiers.
- ✓ 100 000 emplois pour l'hôpital et 200 000 emplois dans les EPHAD.
- ✓ Un plan massif de titularisation
- ✓ L'amélioration des conditions de travail
- ✓ + de place en formation professionnelle
- ✓ Une gouvernance des hôpitaux plus démocratique (personnels non médicaux et médicaux, usagers et élus locaux)...